



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT.

Avant l'entrée en formation.

- Entretien téléphonique et/ou présentiel (Intra)
 - État du besoin, des connaissances de la motivation.
- Compte rendu d'entretien.
- Accompagnement, si nécessaire :
 - Dans le choix de formation en fonction du projet professionnel et des pré requis.
 - Dans la recherche de financement.

Pendant la formation.

- Le formateur est à l'écoute de l'apprenant pour l'aider à surmonter toute difficulté qu'il pourrait rencontrer.
- L'apprenant peut solliciter un entretien individuel ou en groupe.
- Le formateur est le garant du bon déroulement de la formation et peut mettre en œuvre diverses actions pour individualiser, au mieux, le parcours de l'apprenant.

Après la formation.

- Tous les stagiaires peuvent joindre le formateur par téléphone, texto, mail ou sur rendez-vous. Ils peuvent poser toutes questions. Le formateur reste en contact permanent avec les anciens apprenants, s'ils le souhaitent. Il peut intervenir, également, sur le poste de chacun via splashtop.

Accompagnement des personnes handicapées.

Les personnes handicapées bénéficient d'un accompagnement individualisé.

- Mise en place de cours complémentaires.
- Aménagement du rythme de la formation...



Adaptation et individualisation du parcours.

Référent : Patrick Scherrer.

En 2009 Patrick Scherrer s'initie à la LSF (Langue des Signes Française).

- Il intervient en Intra, en tant que formateur auprès de personnes handicapées à l'AVATH de Toulon, Six-fours et La Crau de 2011 à 2015 – il forme 12 stagiaires par année.
- En 2020 il participe à une session de formation « sensibilisation au handicap » dispensée par l'AGEFIPH.

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un accompagnement individualisé si nécessaire :

- Mise en place de cours complémentaires.
- Aménagement du rythme de la formation.
- Formation en intra et/ou en distanciel.
- Une assistance par téléphone, texto, mail est possible en dehors des heures de formation.

Les 5 grandes familles de handicap :

- Le handicap auditif
- Le handicap mental
- Le handicap moteur
- Le handicap psychique
- Le handicap visuel

Qu'est-ce que le handicap auditif ?

Le terme « surdité » est utilisé pour signifier toute baisse de l'audition d'une personne. Néanmoins, derrière cette terminologie, on trouve plusieurs types de déficience de la surdité légère d'une seule oreille à la surdité profonde touchant les deux oreilles. Les personnes sourdes ou malentendantes ne maîtrise pas l'écrit.

Savoir-faire :

Communiquer en se mettant en face de l'apprenant, en évitant les contre-jours.
Parler en articulant distinctement en gardant un débit normal de parole pour faciliter la lecture labiale.

Utiliser un vocabulaire simple et des phrases courtes et adapter la gestuelle.

Utiliser le langage complété – LPC – en mimant l'écrit.

Regarder l'apprenant dans les yeux, même s'il regarde notre bouche ou nos mains.

Avoir des notions de LSF.



Qu'est-ce que le handicap mental ou intellectuels ?

Le handicap intellectuel est la conséquence sociale d'une déficience intellectuelle plus ou moins importante. Il peut être accompagné d'une déficience motrice, sensorielle ou psychique plus ou moins sévère. Il ne se guérit pas mais un accompagnement éducatif, thérapeutique et pédagogique adapté peut en réduire les conséquences et apporter à la personne qui en est atteinte la plus grande autonomie. Possible.

Le handicap mental n'est pas toujours visible.

Savoir-faire :

Les formations sont de courtes durées dans le temps et en heures continues.

Utiliser des pictogrammes aux couleurs contrastées et de grandes tailles, pour la signalétique et autres informations.

Utiliser les codes couleurs déjà existants :

Rouge = interdiction, vert = permission, bleu = obligation = jaune = danger.

Qu'est-ce que le handicap moteur ?

Le handicap moteur recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte totale ou partielle de la motricité.

Les utilisateurs de fauteuils roulants,

Les personnes se déplaçant à l'aide d'une ou deux cannes

Les utilisateurs de déambulateurs,

Difficultés à bouger les jambes et/ou les pieds (les mal marchants), ...

Savoir-faire – personnes en fauteuil et/ou mobiles :

Prévoir un environnement de travail ergonomique.

Proposer des formations en intra et/ou en Distanciel.

Qu'est-ce que le handicap psychique ?

Le handicap psychique n'est pas une déficience intellectuelle mais la conséquence de maladies touchant le psychisme et le comportement.

Savoir-faire :

Privilégier la formation en INTRA, un accompagnant est nécessaire.

Qu'est-ce que le handicap visuel ?

Une déficience de l'acuité visuelle de l'un ou des deux yeux, une déficience du champ visuel, une atteinte des structures annexes de la fonction visuelle ou par une lésion cérébrale générant des troubles neuro-visuels.

La déficience visuelle s'apprécie après correction.

Les formations étant dans le graphisme et le web, elles ne sont pas adaptées à ce type de public.